



CANADA

Comité mixte permanent de la Bibliothèque du Parlement

BILI • NUMÉRO 007 • 3^e SESSION • 40^e LÉGISLATURE

TÉMOIGNAGES

Le jeudi 17 février 2011

Coprésidents

L'honorable Percy Downe

M. Royal Galipeau

Comité mixte permanent de la Bibliothèque du Parlement

Le jeudi 17 février 2011

• (1200)

[Traduction]

Le coprésident (sénateur Percy Downe) : Mesdames et messieurs, je constate que nous avons le quorum et que nous sommes donc prêts à commencer. Notre témoin peut nous entendre.

Nous allons discuter, encore une fois, de nos activités de sensibilisation du public. J'aimerais vous présenter rapidement notre témoin. Nous sommes en effet très heureux d'accueillir Lord Richard Allan of Hallam, qui a été nommé à la Chambre des lords en 2010. Il travaille également pour Facebook, à titre de directeur des politiques pour l'Union européenne. De 1997 à 2005, il a été député élu sous la bannière libérale démocrate à la Chambre des communes.

En tant que député, il a fait partie de divers comités parlementaires qui s'occupaient, par exemple, de l'éducation, de l'emploi, de la liaison et des comptes publics. Il s'intéresse, entre autres, aux technologies de l'information, au patrimoine et à l'éducation. Il a aussi participé à la création, au Royaume-Uni, du site *TheyWorkForYou.com*, qui a connu un grand succès.

Merci, lord Richard Allan, de nous accorder un peu de votre temps aujourd'hui. Je crois que vous désirez faire une déclaration préliminaire.

Mme Carol Hughes (Algoma—Manitoulin—Kapusksing, NPD) : Monsieur le président, j'invoque le Règlement.

Le coprésident (Le sénateur Percy Downe) : Excusez-moi; il y a un appel au Règlement.

Mme Carol Hughes : Je suis seulement un peu confuse au sujet d'un courriel que nous avons reçu et qui ne correspond pas à l'ordre du jour. Je voudrais savoir si la séance se poursuit jusqu'à 13 h ou jusqu'à 13 h 30, puisque les deux ne s'entendent pas à ce sujet.

Le coprésident (Le sénateur Percy Downe) : La réunion en cours a débuté à midi et se termine à 13 h, et de 13 h à 13 h 30, nous discuterons du budget et des travaux futurs.

Mme Carol Hughes : Merci.

Le coprésident (Le sénateur Percy Downe) : Lord Hallam.

Monsieur Lord Allan of Hallam (membre de la Chambre des lords, Chambre des lords du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord) : Merci beaucoup. Merci de m'avoir invité à vous parler aujourd'hui.

Je veux seulement m'assurer que vous connaissez tous mes champs d'intérêt. Vous avez mentionné que je suis directeur des politiques à Facebook; je vais en parler lorsque je donnerai des exemples d'activités de sensibilisation. Je fais également partie du conseil consultatif de la société Hansard, qui participe au projet Parlement 2020, et du comité consultatif du Président de la Chambre sur la participation du public, qui a été mis sur pied par le Président de notre Chambre des communes, c'est-à-dire John Bercow.

Je voudrais commencer par communiquer quelques points importants qui pourraient servir aux parlementaires de partout qui cherchent à mobiliser la population.

Je pense qu'on doit d'abord préciser qu'on ne parle pas seulement de la technologie en tant que telle. En effet, même si les gens sont très portés sur la technologie, comme je le suis moi-même, elle ne forme pas le noeud du problème; je pense qu'il s'agit plutôt de la façon dont l'accès à certaines formes de technologies des communications transforme les attentes du public, dont nous sommes au service, et aussi des nouvelles occasions que ces technologies créent pour nous tous.

Les grandes notions que je veux aborder dans ma déclaration préliminaire portent sur la mobilisation, la langue, l'interactivité, le plaisir, la télévision et l'expérimentation.

Commençons par la mobilisation. La mobilisation est très bien connue des gens qui naviguent souvent sur Internet, mais les organismes publics n'y réfléchissent parfois pas assez lorsqu'ils se demandent comment engager le dialogue avec le public.

Il faut poser les bonnes questions. Par exemple, à quelle fréquence vous attendez-vous à ce que le public se mobilise? La réponse peut varier grandement; elle peut aller de tous les jours à une fois l'an s'il s'agit d'une déclaration de revenus, en passant par périodiquement s'il s'agit d'une loi qui vise un événement qui n'arrive qu'une fois l'an ou à tous les deux ans. On retrouve plusieurs cycles différents dans la mobilisation.

La deuxième question concerne la composition du public; il faut déterminer qui on veut mobiliser. Parfois, on cherche à mobiliser tout le monde, par exemple pour entamer un scénario démocratique, mais souvent, on cherche à joindre les groupes difficiles à atteindre. Il se peut donc qu'on cherche à mobiliser un groupe précis.

La troisième chose à se demander concerne le degré de mobilisation auquel on s'attend. S'agit-il simplement d'examiner les courriels de masse ou les envois en nombre que chacun de nous reçoit? Désirez-vous seulement obtenir un degré peu élevé de mobilisation, à l'aide d'une pétition ou d'envois en nombre, ou voulez-vous que les gens participent à des réunions et partagent leurs points de vue sur une période beaucoup plus longue? Je pense, enfin, que la mobilisation est extrêmement importante.

La deuxième notion porte sur la langue; et je ne parle pas du bilinguisme traditionnel ou d'autres formes de langues. Je parle de la langue technique, qui est employée par toutes les institutions, mais qui, à mon avis, représente un problème épineux dans le contexte parlementaire. En effet, on y trouve partout des procédures et des processus très ambigus qui sont très simples pour les habitués, mais indéchiffrables pour les non-initiés. En ce qui a trait à la mobilisation du public, donc, s'attaquer à la question de la langue se retrouve souvent en priorité.

La troisième notion concerne l'interactivité. La meilleure façon de la résumer est peut-être d'examiner le rapport entre les jeunes d'aujourd'hui et la technologie; en effet, ils délaissent de plus en plus le courriel, qu'ils considèrent trop lent et peu interactif, pour se tourner presque exclusivement vers le clavardage et la messagerie texte. On comprend donc que les gens désirent interagir en temps réel, ce qui, encore une fois, entre habituellement en conflit avec les processus parlementaires, qui peuvent être assez lents et qui requièrent des périodes de réflexion. Comblant ces attentes représente, à mon avis, un défi de taille.

La quatrième notion est relative au plaisir, et il ne va pas nécessairement de pair avec la politique. Par contre, nous avons découvert, grâce au travail que nous avons effectué et d'après ce qui réussit dans le domaine des communications, que le plaisir et l'amusement se retrouvent dans les jeux et les jeux-questionnaires. Ils sont de plus en plus populaires et peuvent toucher à une multitude de sujets. À mon avis, leur introduction dans la sphère politique se révèle assez intéressante. Le Parlement du Royaume-Uni a entrepris quelque chose de ce genre en lançant des jeux comme « MP for a week » et d'autres initiatives qui offrent plus d'interaction.

La notion suivante se rattache à la télévision. En politique, il s'agit d'un domaine très délicat. Il y a de nombreuses années, Stephen Coleman, un professeur de communications politiques à l'Université Leeds, a écrit un excellent article intitulé: « A Tale of Two Houses: the House of Commons, the Big Brother House and the people at home ». L'article portait sur l'État omniprésent et la Chambre des communes.

• (1205)

Un grand nombre de députés n'étaient pas vraiment enchantés par l'article; ils se demandaient ce que *Big Brother* et le vote du type *Big Brother* avaient à faire avec la Chambre des communes. Mais l'auteur cherchait surtout à faire valoir que la vision du monde de la plupart des gens avec qui nous interagissons est façonnée et teintée par la culture télévisuelle. Donc, les gens qui regardent *Big Brother* et qui participent à un grand nombre de ces émissions de télé-réalité et de compétition entretiennent des attentes qu'ils transféreront aussi dans l'univers politique.

Je pense qu'il est absolument essentiel de comprendre le jargon télévisuel de n'importe quelle époque pour, encore une fois, mobiliser le public.

La dernière notion que je voulais présenter tourne autour de l'expérimentation. Il est souvent très difficile d'expérimenter dans le milieu politique, mais certaines des meilleures innovations en ce qui a trait à la mobilisation du public proviennent justement de l'expérimentation. Les expériences peuvent être d'une durée limitée, elles peuvent repousser les limites assez loin et certaines d'entre elles peuvent, honnêtement, se révéler assez inattendues.

Les Chambres du Parlement du Royaume-Uni, par exemple, ont été profondément transformées grâce à un nouvel édifice, le Portcullis House. On trouve, à l'intérieur, un atrium doté d'un coin café. Personne ne pensait, à l'époque, que ce détail architectural allait changer la façon dont nous interagissons avec le public. Force est de constater qu'il se trouve au coeur du changement le plus important, car le centre des affaires du Parlement du Royaume-Uni s'est presque entièrement déplacé dans un atrium doté d'un coin café, où se tiennent maintenant une série de rencontres informelles pendant lesquelles les gens discutent autour d'ordinateurs équipés de la technologie Wi-Fi, au lieu d'être assis dans une salle de réunion traditionnelle comme celle où je me trouve maintenant.

Ces formes d'innovation, qui découlent parfois d'expériences planifiées, parfois d'expériences non prévues qui permettent toutefois d'avancer, revêtent donc une grande importance dans les efforts de mobilisation du public.

J'espère que ce survol des sujets sur lesquels je me suis penché vous a été utile. Je vais m'arrêter ici. J'ai très hâte de connaître vos sujets d'intérêt.

Le coprésident (Le sénateur Percy Downe): Merci beaucoup, lord Hallam. Je suis sûr que les membres du comité ont des questions à vous poser.

Qui aimerait être le premier?

Madame Bennett.

L'hon. Carolyn Bennett (St. Paul's, Lib.): Bonjour, Richard. C'est Carolyn.

• (1210)

M. Lord Allan of Hallam: Bonjour, Carolyn.

L'hon. Carolyn Bennett: Vous avez consacré beaucoup de temps au sujet, et je suppose que nous espérons en apprendre plus sur un grand nombre de parlements. Est-ce qu'il se passe des choses ailleurs qui, à votre avis, devraient être abordées en priorité?

M. Lord Allan of Hallam: Il y en a en effet quelques-unes. La première concerne certains exemples relatifs aux médias sociaux. Comme je l'ai dit, c'est mon domaine d'emploi, mais je pense l'avoir choisi en raison de mon intérêt pour le phénomène, et non parce que j'essaie de m'intéresser au phénomène parce qu'il est relié à mon emploi.

Nous avons mené deux expériences vraiment intéressantes; l'une a été créée par nous, et l'autre vient de l'extérieur. Notre expérience, Democracy UK, consiste en un groupe du site Facebook auquel se sont jointes environ 280 000 personnes. On y retrouvait une grande activité pendant les élections générales au Royaume-Uni, mais le groupe est encore en activité aujourd'hui. Il représente un exemple intéressant des nouvelles façons de communiquer dans le domaine politique. Des milliers de gens y interagissent par la voie du clavardage, une forme très informelle de communication que permet Internet. Je ne pense pas qu'il existe quelque chose de semblable ailleurs.

Vous pouvez les suivre alors qu'ils se livrent à des activités intéressantes comme jouer à des jeux. Par exemple, pendant les élections, vous pouviez jouer à un jeu-questionnaire qui, d'après vos réponses, suggérait le candidat pour lequel vous pourriez voter; le tout dans un esprit ludique, évidemment. Un grand nombre de personnes qui se sont livrées à l'expérience ont ensuite affiché les résultats, parfois surprenants, sur leur page Facebook. Ils ont poursuivi en discutant de leurs intentions de vote avec leurs amis.

Alors que traditionnellement, on gardait secrètes son intention de vote et ses réflexions sur le sujet, ce groupe semble maintenant avoir levé le voile sur cet aspect. Si vous avez le temps, je vous conseille d'y jeter un coup d'oeil.

La deuxième expérience, qui est de nature institutionnelle et qui tient davantage de la politique électorale et se rapproche de l'institution, vient du Parlement européen. En effet, le Parlement européen possède une page Web qui est consultée très souvent à [facebook.com/europeanparliament](https://www.facebook.com/europeanparliament). On y affiche ce qui se passe au Parlement européen, et on y ajoute des questions qui provoquent des discussions. Les députés, et le président du Parlement lui-même, peuvent y clavarder avec le public. Des développeurs ont aussi été embauchés récemment pour améliorer les jeux, les jeux-questionnaires, etc.

Ce sont deux exemples de choses qui se produisent maintenant et qui, à mon avis, sont dignes d'intérêt. Je vous recommande surtout de consulter la page du Parlement européen et de prendre connaissance de ses activités.

L'hon. Carolyn Bennett: Est-ce qu'on peut interagir avec les parlementaires sur Democracy UK? Est-ce qu'ils se rendent sur le site Web pour poser des questions et encourager la discussion?

Ma deuxième question a trait au commentaire de John Pullinger qui demandait, la semaine dernière, si, sans connaissances civiques, les gens comprenaient la différence entre le gouvernement et le Parlement. Les citoyens semblent avoir de la difficulté à comprendre que le travail du Parlement consiste à être de leur côté et de celui des parties intéressées en aidant à l'élaboration de meilleures lois et règles, en obligeant le gouvernement à rendre des comptes, et en proposant de bonnes idées. Pourtant, les citoyens ne font pas vraiment la différence entre les deux.

Avez-vous constaté des progrès de ce côté ou avez-vous trouvé une solution? Ou alors, comment feriez-vous pour mesurer le terrain gagné à ce sujet?

M. Lord Allan of Hallam: Pour ce qui est de la première question, qui portait sur les parlementaires, nous leur avons certainement lancé l'invitation. Par exemple, au cours de la dernière course à la direction du Parti travailliste, divers candidats sont venus clavarder. D'autres parlementaires sont venus clavarder à d'autres moments. Ces échanges se sont plus déroulés dans le contexte des partis politiques que dans le contexte gouvernemental ou parlementaire.

Nous ne sommes pas tenus de respecter ces divisions, ce qui représente un avantage pour nous. Je pense, en fait, qu'il existe trois types d'intérêts qui se confondent dans l'esprit du public; le gouvernement, le Parlement et le parti politique — par exemple, si j'agis comme un politicien appartenant à un parti. Je crois qu'il s'agit d'un de ces défis que pose la langue; forcer les gens à suivre la structure traditionnelle que nous voulons qu'ils respectent ne pourra que mener à l'échec.

Je pense que c'est le défi qui se pose lorsqu'on essaie de trouver une solution créative qui... Si je fais partie du public, je m'adresse à vous en fonction de ces trois catégories. Par exemple, si vous faites partie du gouvernement, je vous parle en votre qualité de ministre, de représentante locale ou peut-être de politicienne du Parti libéral. Je ne peux pas faire la différence.

Je pense qu'un des aspects qui pose problème, c'est que nous essayons de forcer les citoyens à séparer leurs intérêts. Mais je reconnais qu'il m'est facile de dire cela sur le plan institutionnel, alors que c'est beaucoup plus difficile de le faire pour une institution. Cependant, je pense qu'essayer de trouver des tribunes et des endroits où les gens peuvent s'exprimer sur ces sujets a plus de chances de représenter une solution que d'essayer de réduire l'expression des citoyens à ce qui est acceptable dans ce contexte précis.

Et je pense qu'il s'agit d'un problème général qui se retrouve partout.

L'hon. Carolyn Bennett: Merci.

● (1215)

Le coprésident (Le sénateur Percy Downe): Monsieur Plamondon.

[Français]

M. Louis Plamondon (Bas-Richelieu—Nicolet—Bécancour, BQ): Merci, monsieur le président.

Je m'interroge souvent sur ces nouveaux moyens de communication qu'on appelle dans bien des cas l'information instantanée. Lorsqu'une bibliothèque grande et noble comme la vôtre et celle du Parlement ici décident de rejoindre le citoyen, j'ai parfois l'impression qu'elle se place au niveau du citoyen moyen, qui dispose de peu de connaissances générales sur un sujet, et que tout à coup, le citoyen devient le grand spécialiste.

Ne devrait-on pas plutôt faire le contraire et inciter le citoyen à élever ses connaissances au niveau de celles des grands experts qui se trouvent à la bibliothèque? Lorsqu'on demande une information spontanée, la réponse est spontanée. Il n'y a ni références historiques ni avis provenant de plusieurs experts; aucune recherche exhaustive n'a été faite sur le sujet de façon à informer correctement le citoyen ou la citoyenne. Pour ma part, je m'interroge beaucoup sur ces nouveaux moyens. Il ne faudrait pas faire du nivellement par le bas. En d'autres mots, il faudrait que l'information fournie par une belle et grande bibliothèque de ce genre ne se résume pas à une réponse instantanée, mais qu'elle soit également pertinente. Qu'en pensez-vous? Je ne porte pas de jugement, mais je m'interroge.

[Traduction]

M. Lord Allan of Hallam: Je pense que votre observation est très juste. Cette réponse spontanée peut, par elle-même, donner de très mauvais résultats, faute de délibérations.

La notion que j'aimerais présenter pour faire échec à cela ou pour montrer comment on peut obtenir des résultats positifs est appelée l'échelle d'engagement. Essentiellement, les outils instantanés pourraient constituer son premier échelon et prendre la forme d'un moteur en ligne qui permettrait aux citoyens de signer une pétition. Pour le citoyen, ce geste est, en un sens, très anodin et peut être fondé sur très peu de renseignements véridiques, mais c'est le premier pas qu'ils feront en vue de gravir les échelons.

Je pense que le défi à relever consiste à déterminer comment nous pouvons utiliser toutes ces technologies et ces approches pour aider les citoyens à passer au prochain échelon, où ils disposeront peut-être de plus amples renseignements et participeront davantage. Peut-être qu'à cet échelon, ils rédigeront une lettre puisqu'ils ont déjà signé une pétition. À l'échelon suivant, les gens s'impliqueront davantage, rencontreront peut-être un député et interagiront avec lui.

Au dernier échelon de l'échelle d'engagement, les citoyens prendront peut-être eux-mêmes part au processus politique en se présentant aux élections.

Mais, à mon avis, pour être couronnées de succès, ces technologies doivent aider les citoyens à gravir les échelons. Et si vous examinez les projets d'organisations comme mySociety, vous constaterez que c'est exactement ce qu'ils visent.

Donc, ils élaborent un service comme FixMyTransport.com qui est fondé sur une application appelée FixMyStreet.com. Le service FixMyTransport permet aux citoyens d'indiquer, par exemple, que l'autobus 23 leur cause des problèmes. Lorsque vous déclarez être préoccupé par l'autobus 23, on vous fait entrer en communication avec d'autres citoyens qui partagent vos préoccupations, on vous présente l'administration chargée des transports afin que vous compreniez mieux le service de l'autobus 23 et la façon dont les décisions sont prises et, comme je l'ai dit, on vous fait gravir les échelons. Donc, il ne s'agit plus d'un cas de plainte qui se situe au bas de l'échelle d'engagement, mais plutôt d'une situation à laquelle vous participez de façon concrète, tout en apprenant au fur et à mesure qu'elle progresse.

[Français]

M. Louis Plamondon: Merci.

En 2004 chez vous, un rapport intitulé *Connecting Parliament with the Public* a été déposé. Je crois que vous étiez député à ce moment-là. Sept ans plus tard, considérez-vous que les recommandations ont été appliquées correctement? Y a-t-il des amendements à proposer?

• (1220)

[Traduction]

M. Lord Allan of Hallam: Je vais être honnête: les résultats sont inégaux. Certaines questions ont progressé. Par exemple, la consultation en ligne a fait l'objet de plusieurs essais. Habituellement, il ne s'agit pas d'une consultation en ligne indépendante. On ajoute plutôt un élément en ligne à une structure déjà en place, comme un comité. Certains de ces essais étaient encore au stade expérimental. À l'heure actuelle — en 2011 pour être précis — nous remarquons que, sous l'égide du gouvernement qui a récemment pris le pouvoir, les parlementaires tentent d'intégrer ce genre de processus de manière plus systématique. Encore une fois, nous faisons face à certains des problèmes que Carolyn Bennett a soulevés, à savoir comment distinguer le Parlement du gouvernement. Souvent, les citoyens ignorent s'ils consultent le Parlement ou s'ils consultent le gouvernement mais, au moins, nous tentons de les faire participer au processus. Par conséquent, il se peut qu'ils consultent le gouvernement avant que débute le processus parlementaire lié à la mesure législative. Il se peut aussi qu'ils consultent le comité parlementaire pendant le déroulement du processus ou qu'ils consultent le gouvernement après l'adoption de la mesure législative. Cela ajoute une certaine complexité à la situation mais, à mon avis, certains de ces essais deviennent plus courants de nos jours.

Il y a d'autres projets qui se sont embourbés en cours de route — les pétitions, par exemple. Une pétition en ligne a été adressée au 10, rue Downing. On a reconnu que cette approche n'était pas satisfaisante, que les citoyens devraient pétitionner leur député, et non le premier ministre. Dans ces cas-là, nous avons soulevé des problèmes mais, en fait, nous ne les avons pas résolus.

Donc, comme je l'ai mentionné, les résultats sont mitigés, et bon nombre de ces projets sont encore au stade expérimental. Et, pour être franc, ces approches ne sont pas encore monnaie courante, mais je m'attends à ce qu'elles le deviennent d'ici un an ou deux.

Le coprésident (Le sénateur Percy Downe): Mme Hughes posera la prochaine question.

Mme Carol Hughes: Bonjour et bienvenue.

Ma question est dans le même ordre d'idées, mais je me demande si, à votre avis, il y a des projets qui n'ont pas fonctionné du tout ou

des initiatives dont nous devrions nous tenir éloignés. Pendant sa visite, M. Pullinger a mentionné que l'initiative Facebook n'avait pas suscité l'intérêt qu'on avait espéré. Je me demande simplement si vous avez des conseils à nous donner.

M. Lord Allan of Hallam: Lorsque l'on tente de mettre en ligne une organisation ou un processus traditionnel, il arrive que le public auquel il est destiné ne l'adopte pas parce que la façon dont l'information est présentée ne lui convient pas sur le plan culturel. Et selon moi, c'est un problème que nous devons reconnaître, en particulier dans le cas des institutions qui, par leur nature, doivent fonctionner d'une manière raisonnablement restreinte et responsable. Lorsqu'elles deviennent accessibles en ligne, un choc culturel se produit parce que les internautes sont souvent libres comme l'air.

Si je me fie aux expériences en ligne dont j'ai été témoin, je pense que celles qui échouent sont déconnectées de la réalité. Donc, si vous créez un forum où les gens peuvent discuter en ligne d'une certaine politique gouvernementale ou d'une politique dont le Parlement est saisi, mais qu'il n'y a aucun moyen d'intégrer ces conversations dans le processus parlementaire, la situation sera problématique. De même, si vous créez un forum en ligne et que vous dites aux députés très affairés qu'en plus d'accomplir les travaux de leurs comités, ils doivent passer beaucoup de temps à utiliser le forum pour bavarder en ligne, il ne faut pas vous étonner que cela ne se produise pas toujours.

Toutefois, il y a des façons de remédier à cela. On peut, par exemple, surmonter ce problème en demandant au modérateur du forum de paraître en personne, comme je le fais en ce moment, de communiquer le but du forum et de répondre à des questions afin que tous les membres du comité prennent part au forum, ainsi que les gens qui ont, en fait, le temps d'y participer directement.

J'ai donc vu quelques essais échouer pour cette raison, à savoir parce qu'ils étaient devenus trop déconnectés de la réalité.

Je pense que le dernier domaine qui a obtenu en quelque sorte des résultats mitigés est celui des pétitions en ligne. Lorsqu'elles ont débuté, les gens en faisaient grand cas, puis, parce qu'elles étaient peut-être déconnectées de la réalité... Contrairement au Parlement de l'Écosse où la procédure parlementaire prévoit un moment pour entendre officiellement les pétitions en ligne, le Parlement du Royaume-Uni ne s'occupe pas d'elles. Donc, au début, les gens en organisaient beaucoup mais, maintenant, la plupart d'entre eux ont perdu tout intérêt.

Mme Carol Hughes: Pour donner suite à cette question, je me demande quel genre de relation vous entretenez avec les écoles? De plus, nous savons qu'en ce moment, tous les enfants de l'après-guerre prennent de l'âge et que, quoi qu'il en soit, ce sont certainement nos aînés qui sont également en mesure de transmettre leur héritage. Donc, avez-vous envisagé des programmes pour déterminer le meilleur moyen de vous porter à la rencontre des gens plus âgés? Je sais que cette question a trait aux jeunes mais, parfois, pour les faire participer, il faut que ce dialogue soit favorisé à la maison ou ailleurs.

•(1225)

M. Lord Allan of Hallam: Pour ce qui est du programme pour les jeunes, il a surtout eu lieu face à face. J'insiste sur le fait que la technologie peut parfois nous faire perdre de vue ce qui est important. Toutefois, la grande réussite du Parlement du Royaume-Uni a été d'accroître le nombre d'écoles qui visitent le Parlement et l'éventail des activités qui leur sont offertes. Mais, la valeur du programme a surtout été d'amener les enfants ici afin qu'ils découvrent l'édifice et le Parlement par eux-mêmes. Maintenant, les autorités parlementaires s'emploient à concevoir des jeux comme « une journée dans la vie d'un député ». Il sera très intéressant de voir le taux de participation qu'elles obtiendront. Il se peut que ces activités ne soient pas couronnées de succès, parce que ce sera comme si une vieille baderne essayait d'être amusante ou comme si votre père dansait dans une discothèque. En essayant de rendre intéressant quelque chose qui est fondamentalement ennuyeux, on fera peut-être fausse route. Mais, nous verrons. Je pense que c'est un effort méritoire et que l'expérience sera très intéressante, parce qu'elle nous permettra de découvrir concrètement combien de personnes utilisent ces systèmes et d'où elles viennent.

Je pense que la question concernant les aînés est très intéressante. À l'heure actuelle, la démographie des internautes évolue de façon fort appréciable — et je pense que le Canada a une longueur d'avance sur le Royaume-Uni à ce sujet —, de sorte que les gens âgés se servent de certains services en ligne traditionnels beaucoup plus fréquemment qu'on l'imaginait dans le passé. Et ce sont souvent eux qui ont tendance à s'en servir assidûment. Donc, bien qu'intuitivement, on ne considère peut-être pas les services en lignes comme une ressource pour les gens âgés, je pense que ce sera de plus en plus souvent le cas. C'est donc un domaine où, encore une fois, on ne devrait pas se borner à penser que, si c'est en ligne, cela s'adresse aux enfants. Nous devrions plutôt estimer que les services en ligne sont également destinés aux personnes âgées. Vous êtes tous membres de partis politiques, et je suis certain que, comme au Royaume-Uni, les membres de vos partis ont tendance à appartenir à la tranche la plus âgée de la population. Mais ces gens sont organisés. De nos jours, ils figurent dans des listes de diffusion et sont inscrits à des systèmes en ligne. De plus, les gens âgés qui s'intéressent déjà à la politique font partie de réseaux en ligne très puissants.

Le coprésident (Le sénateur Percy Downe): Merci.

Le sénateur Meredith posera la prochaine question.

Le sénateur Don Meredith (sénateur, PCC): Merci, monsieur le président.

L'une de mes collègues vous a déjà posé une question au sujet de Facebook. La question que je voulais vous poser ensuite aurait eu trait à la façon de faire participer les jeunes, d'obtenir leurs suggestions pendant qu'ils visitent le Parlement, d'avoir une meilleure interaction avec eux et de leur permettre d'accéder rapidement à des ressources et des politiques gouvernementales pour mener à bien leurs projets.

Vous avez parlé de SMS, de bavardage en ligne, etc. Quel genre de groupes de discussion mettez-vous sur pied à l'intention de ces jeunes — de ces écoles secondaires ou de ces universités — qui visitent le Parlement, afin de les faire participer et de veiller à ce que l'information soit transmise? Et quelles pratiques exemplaires pourriez-vous nous conseiller d'appliquer dans cet ordre d'idées?

M. Lord Allan of Hallam: Cela ne concerne pas précisément la politique mais, en règle générale, le contenu vidéo sur Internet suscite une grande participation de la part des jeunes. Par

conséquent, les vidéos et l'enthousiasme qu'ils provoquent sont un moyen très populaire de faire participer les jeunes.

En fait, si vous observez le personnel de la Maison blanche, vous constaterez que, sur le plan politique, ces gens sont ceux qui ont tiré le meilleur parti du contenu vidéo sur internet. Ils organisent des diffusions en direct sur Internet mettant en vedette soit d'importantes personnalités politiques, soit des personnes qui se rattachent à elles, et ces diffusions sont très attrayantes.

Le président Bill Clinton fait quelque chose de fascinant. Il invite les gens à lui poser des questions en ligne, puis il choisit la question d'une certaine personne et enregistre une vidéo dans laquelle il répond à sa question. Dans la vidéo, il dit ce qui suit: « Mary Smith vous m'avez posé une question à ce sujet. Voici ma réponse. » Il affiche la vidéo sur le réseau, et c'est étonnant de voir dans quelle mesure elle se propage comme un virus. Mary Smith la partage avec tous ses amis, qui la partagent, à leur tour, avec les leurs. Ces vidéos ont un incroyable potentiel viral.

À bien des égards, voilà ce qu'il faut faire. Si vous examinez la façon dont les jeunes emploient les médias, vous constaterez qu'ils utilisent les médias que leurs amis partagent avec eux. Donc, en tant que politicien, il est absolument essentiel d'exploiter ce filon.

Les autres activités que les gens organisent avec les jeunes peuvent probablement être réparties en deux catégories. L'une d'elles a trait aux organisations liées au Parlement, mais dirigées par les jeunes. Au Royaume-Uni, il y a un Parlement jeunesse. Ces membres ont accès au Parlement et, au cours des deux ou trois dernières années, ils ont été autorisés à tenir des débats dans la Chambre des communes. Ils accordent beaucoup d'importance à ces débats et les diffusent sur le Web. En tant que Parlement jeunesse qui discute d'enjeux, ses membres font appel à tout un réseau de jeunes gens afin de les mêler au processus. Je considère que cette approche est très efficace.

Je dirais que le dernier conseil que je pourrais vous donner à ce sujet est de veiller à ce que votre contenu puisse être distribué sous licence. J'entends par là que plus vous accorderez aux gens le droit d'emprunter le contenu que vous produisez au sujet du Parlement dans le but de le transformer en quelque chose d'intéressant, plus vous courrez la chance que les gens l'adaptent pour atteindre divers publics.

Il est probable que nous, les parlementaires, ne découvrirons jamais les moyens infaillibles de communiquer avec les jeunes à l'aide de SMS, de Twitter ou d'un quelconque média, mais quelqu'un d'autre pourrait y parvenir. Pour ce faire, il se servira des documents de base qu'on lui fournira. Je crois que, pour atteindre ces publics, il est essentiel de fournir des documents de base que les gens peuvent modifier.

•(1230)

Le sénateur Don Meredith: Merci.

Merci, monsieur le président.

Le coprésident (Le sénateur Percy Downe): Merci.

Mme Wong posera la prochaine question.

Mme Alice Wong (Richmond, PCC): Merci, monsieur le président.

Merci, lord Allan. Je suis déjà allée à Hallam, alors cela me rappelle l'époque où j'étudiais en Angleterre.

Mes questions sont plutôt liées aux nouveaux venus. Comme vous le savez peut-être, nous venons de prendre connaissances des nouveaux chiffres concernant l'immigration. Au cours de l'année 2010, le Canada a accueilli un nombre record de nouveaux venus provenant de l'étranger, un nombre supérieur à ceux enregistrés au cours de 57 dernières années. Je crois comprendre que l'Angleterre fait également face à un afflux de nouveaux venus. Comment votre pays renseigne-t-il la deuxième ou même la première génération de nouveaux citoyens sur le processus parlementaire et la façon d'avoir accès au gouvernement?

M. Lord Allan of Hallam: Le programme de citoyenneté comprend des éléments à l'intention des nouveaux arrivants qui portent précisément sur l'engagement politique. Au Canada et au Royaume-Uni, nous avons la chance d'avoir des systèmes fondés sur des circonscriptions dont la taille est relativement petite. Elles peuvent paraître grandes lorsque vous devez vous occuper de l'une de ces circonscriptions, mais je pense que le contact au niveau local est un des principaux mécanismes permettant aux gens de participer, même s'ils sont nouveaux. En fait, s'ils sont de nouveaux arrivants, ils ont des besoins prioritaires qui font qu'ils ne vont pas tarder à se présenter à un représentant particulier. Alors, je pense que c'est un élément clé.

En ce qui concerne la technologie, je pense qu'une des choses les plus intéressantes concerne la traduction. Si vous avez déjà traité avec une collectivité multilingue, la traduction est un défi, ne serait-ce que du point de vue financier. Une partie de cette question concerne l'expérience liée à Facebook et à Google. La traduction communautaire est une ressource fantastique. Si vous avez des ressources que vous voulez partager avec les gens et que ces dernières ne sont disponibles que dans une langue ou deux, vous pouvez inviter la collectivité à fournir des traductions. Cela signifie que vous exploitez un grand bassin de volontaires. C'est quelque chose que nous avons utilisé, par exemple, pour traduire les services de Facebook dans des langues comme le catalan ou le gallois, c'est-à-dire des langues moins répandues pour lesquelles nous n'aurions jamais recours à une traduction professionnelle à un stade précoce. Nous avons été en mesure de faire cela en sollicitant la participation de la collectivité.

Lorsque je regarde le secteur public et les organismes publics, il est certain que je pense que la traduction communautaire en direct est un des outils les plus puissants pour diffuser de l'information rapidement et à peu de frais à divers groupes linguistiques.

Mme Alice Wong: Je pense que c'est exactement ce que le Canada est en train de vivre. Par exemple, nous avons le nouveau guide de la citoyenneté canadienne, qui est très populaire maintenant pour l'éducation, et il y a une traduction disponible en ligne. Alors, c'est probablement dans cette direction que notre gouvernement se dirige également.

Je crois comprendre que les députés locaux devraient avoir de l'aide. Par exemple, je représente une circonscription dans laquelle une grande proportion de la population n'est ni d'origine britannique ni d'origine française, alors, il s'agit très certainement d'un défi auquel nous sommes confrontés.

Vous avez parlé d'éducation. Je viens de ce secteur et je connais le système britannique. En ce qui concerne l'éducation civile, quelle est la participation des enseignants et des enseignantes? Utilisent-ils du matériel produit par votre Parlement?

•(1235)

M. Lord Allan of Hallam: Oui, il y a un service d'éducation parlementaire assez important. Le libraire, John Pullinger, serait

mieux placé pour en parler, mais le service d'éducation parlementaire, tout en étant concentré sur les visites au Parlement, produit du matériel qui est envoyé dans les écoles. Fait intéressant, cette pratique a reçu un nouvel élan récemment de la part de notre nouveau Président, qui a fait preuve de leadership en se rendant dans des écoles. Alors, nous appuyons les services d'éducation.

Les députés peuvent se rendre dans les écoles dans le cadre de leur programme de citoyenneté, tout comme les membres de la Chambre des lords, alors, les écoles reçoivent des pairs. Si j'ai quelques après-midi de libre, je peux communiquer avec le service d'éducation qui me mettra en contact avec certaines écoles qui aimeraient recevoir la visite d'un parlementaire. Alors, je pense que notre service d'éducation peut certainement servir d'exemple de service qui prépare du matériel destiné aux écoles et qui, parfois, l'expédie avec un représentant élu au Parlement.

Mme Alice Wong: Je pense que c'est ce que nous devrions faire nous aussi. J'ai déjà reçu des invitations et je me suis rendue dans plusieurs écoles. Cela semble un moyen efficace.

Merci.

Le coprésident (Le sénateur Percy Downe): Monsieur Dhaliwal.

M. Sukh Dhaliwal (Newton—Delta-Nord, Lib.): Merci, monsieur le président, et merci, Lord Hallam.

M. Lunney m'a demandé de présenter une motion. Je le ferais sans hésiter, parce que c'est merveilleux de travailler avec des représentants des deux chambres, le Sénat et la Chambre des communes. Vous faites un travail merveilleux.

Lord Hallam, lorsque nous regardons le Parlement ici, nous avons un environnement hautement partisan du point de vue politique à la Chambre des communes. Nous avons un site parlementaire, mais comment garder sous contrôle la partisanerie dans Facebook et dans les autres médias sociaux?

M. Lord Allan of Hallam: Je pense qu'il s'agit d'un défi très important et je pense que, dans un sens, cela fixe des limites à ce que vous pouvez faire par l'intermédiaire des canaux institutionnels officiels. La question devient alors: quels sont les canaux additionnels où l'activité partisane peut s'exprimer? Encore une fois, comme je l'ai dit en réponse à une question antérieure, je ne pense pas que vous puissiez empêcher cela. C'est la partie exaltante de la politique.

Je regarderais la façon dont nous avons développé ce concept au Royaume-Uni, dans le site parlementaire officiel, parliament.uk, et ensuite un site comme theyworkforyou.com, qui a été créé expressément par des activistes pour compenser ce qu'ils considèrent être des lacunes du site parlementaire. Ces lacunes sont que si vous vous rendez dans le site parlementaire officiel et que vous avez une question de citoyen à poser... Une question de citoyen serait: « Ce député est-il favorable ou défavorable à la guerre en Irak? Sont-ils favorables ou défavorables aux droits des homosexuels? » Quelque chose de partisan et de controversé — voilà ce que les citoyens demandent. Et le site Web du Parlement ne peut pas faire cela. Il ne peut que vous donner des faits à l'état brut.

Ce que fait le site theyworkforyou.uk, c'est qu'il prend ces faits bruts et leur applique une couche d'interprétation. Certains députés peuvent contester cette interprétation, mais il s'agit d'une tentative pour offrir aux citoyens une information un peu plus digeste. Et ensuite, cela permet aux gens de commenter et de discuter autour de ce contenu.

Je pense que ce qui est intéressant ici, c'est qu'au début, il y avait une résistance de la part d'un certain nombre de députés, tout naturellement, à l'égard de cet intrus qui arrivait et qui créait ce nouvel espace. Avec le temps, vous voyez la plupart des députés s'y adapter. Un grand nombre d'entre eux vont présenter le site theyworkforyou.uk sur leurs propres pages Web comme une ressource et un grand nombre d'entre eux vont se connecter à ce site. Pour être honnête avec vous, je pense que la solution réside dans une relation symbiotique entre les sources d'informations officielles, qui seront inévitablement assez arides, factuelles et non partisans, et des gens de bonne réputation, responsables, à l'extérieur, qui vont prendre cette information aride et créer un espace favorisant un débat plus intéressant — probablement un débat partisan, mais j'espère que ce ne sera pas un débat complètement débridé et hors de contrôle.

● (1240)

M. Sukh Dhaliwal: Mme Wong a parlé de se rendre dans les écoles. J'ai l'occasion d'aller dans des écoles et de prendre la parole devant des classes, des classes de quatrième et de sixième année — et si nous avons un site qui est partisan et un site qui ne s'adresse pas à ces jeunes dans leur langue... Lorsque je me rends là-bas, j'essaie d'être très non partisan et j'essaie de parler leur langue.

Comment peut-on élaborer un protocole semblable ou un système semblable qui dira quelque chose à nos jeunes gens — des classes d'études sociales de quatrième et de sixième année — dans leur propre univers.

M. Lord Allan of Hallam: Je trouve que la solution revient en grande partie à cette idée de fournir la source d'information faisant autorité et ensuite, ne pas supposer qu'elle ne sera présentée que par l'intermédiaire d'un seul canal. Le Parlement peut faire cela. Le Parlement est l'endroit qui a l'information faisant autorité sur ce que sont les membres et ce qu'ils font. Alors, il y aura un canal parlementaire officiel, qui s'adresse en grande partie aux personnes averties et de l'intérieur. Il y aura d'autres canaux plus originaux où les gens voudront avoir des débats politiques plus intenses, mais il y aura également des canaux qui s'adresseront précisément aux écoles, par exemple, en utilisant la même information. Le parlement des jeunes serait le genre d'organisme dont je m'attendrais qu'il crée ce canal.

Si vous commencez à penser en termes d'existence de ce noyau d'information — les faits au sujet du Parlement, des députés, de la citoyenneté — et ensuite, des multiples visages de cette information à différentes fins, alors, je pense que nous allons avoir du succès. Je pense que si nous asseyons de tout comprimer dans un seul canal, ce que nous avons souvent tenté de faire dans le passé, c'est là que les choses se gâtent, parce que ce canal ne peut tout simplement pas desservir tout le monde.

Le coprésident (Le sénateur Percy Downe): Merci.

Monsieur Lunney, vous aviez la prochaine question.

M. James Lunney (Nanaimo—Alberni, PCC): Merci beaucoup, monsieur le président.

Merci beaucoup, Lord Allan, de votre contribution à la discussion d'aujourd'hui. C'est une discussion fascinante.

Le rythme du changement semble être le thème du jour. La Bibliothèque du Parlement a débuté ma journée ce matin par un forum sur les questions portant sur l'Arctique. Évidemment, l'Arctique change très rapidement pour nous. Il y a une grande variété de problèmes à résoudre pour répondre aux besoins des gens de l'Arctique et toutes les considérations géopolitiques qui se

manifestent dans le monde entier. Un grand nombre de nos voisins du Nord s'intéressent à l'Arctique.

Le changement qui déferle sur le Moyen-Orient se fait à un rythme étonnant. Les changements dans les communications — et je crois comprendre que cela est lié à votre travail quotidien dans les communications —, alors, nous sommes heureux de vous accueillir dans ce débat...

Nous avons hérité ici du système parlementaire britannique. Merci beaucoup. Nous travaillons, comme d'autres dans le monde, à faire en sorte que nos institutions politiques viennent interpeller nos citoyens.

Vous avez parlé des canaux. J'ai une collectivité qui compte un grand nombre de retraités là où je vis sur la côte Ouest. En fait, je suis de la Colombie-Britannique. Nous avons beaucoup de collectivités de retraités dans cette province. En fait, la Ligue monarchiste du Canada a pignon sur rue dans ma circonscription. Victoria est la capitale et évidemment, il y a une certaine saveur britannique là-bas.

Mais mes électeurs regardent ce canal parlementaire. En fait, je suis étonné qu'ils prennent le temps de le regarder. Ils participent. Ils connaissent le processus politique. Mais ce n'est pas vrai de la génération plus jeune. En fait, dans certaines communautés de la côte est de ma circonscription, l'âge moyen est de 57 ans. Pendant un temps, j'abaissais la moyenne.

Le rythme de changement... Vous pouvez appeler cela l'ère de l'information, mais, en un certain sens, c'est également l'ère de la désinformation. C'est un véritable défi, surtout pour nous, je pense, les politiciens. Nous avons tendance à être du côté de la prudence. Du moins, j'imagine que c'est vrai pour la plupart d'entre nous. Nous voulons étudier une question avant de sauter à pieds joints dans un débat. J'aime votre concept portant sur l'échelle d'engagement. Je pense que c'est un modèle utile et j'aimerais en savoir un peu plus sur la façon dont vous expérimentez cela.

Je suis intrigué par l'idée exprimée plus tôt selon laquelle on lance un appel pour avoir des questions pour ensuite répondre à la question d'une personne, réponse qui est ensuite communiquée dans le réseau Twitter et les réseaux de communication. Je pense que c'est une excellente idée. En fait, un de nos collègues a récemment tenu une assemblée publique en direct avec tribune téléphonique sur le plan d'action économique et les consultations prébudgétaires, ce qui, à mon avis, est une idée novatrice.

Je m'adresse à vous, parce que c'est un de vos domaines d'expertise. Je veux revenir à cette question soulevée au Royaume-Uni où vous avez fait des expériences avec un fil Twitter et pour lequel vous avez eu quelque chose comme 32 000 abonnements. Cela faisait partie de votre expérience. Je me demande si vous ne pourriez pas nous en dire plus à ce sujet? Comment cela a-t-il fonctionné; comment cela fonctionne-t-il? Est-ce que cela fonctionne ou non? Est-ce que c'est la Bibliothèque du Parlement qui a débuté le tout? Pourriez-vous nous en dire davantage?

● (1245)

M. Lord Allan of Hallam: Oui.

Si l'âge moyen dans votre circonscription est de 57 ans, je siège dans une Chambre des lords où l'âge moyen est de 69 ans, alors, malheureusement, nous vous battons à cet égard. Et le rythme du changement est un problème ici également.

Je pense que la constatation que le rythme du changement est rapide et qu'il ne va pas ralentir est une observation très perspicace et importante. J'évoquerais un mot magique, qui est la deuxième lettre de l'alphabet grec, « bêta ». Bêta est utilisé par toutes les entreprises de technologie lorsqu'elles veulent mettre un produit sur le marché, mais qu'elles ne pensent pas qu'il soit tout à fait prêt pour cela. On a commencé à utiliser ce concept dans les institutions également, lorsqu'elles veulent faire quelque chose, mais qu'elles voudraient envoyer un signal qu'elles pourraient tout aussi bien changer d'idée plus tard et faire quelque chose de très différent. Alors, c'est un moyen très utile pour l'innovation.

Je sais que, typiquement, dans un système parlementaire, vous avez souvent besoin que tout le monde soit aligné et d'accord avant de pouvoir aller de l'avant avec un changement convenu. Si vous le faites sous forme de projet pilote ou de bêta, cela vous donne un peu plus de latitude pour aller de l'avant. C'est de cette façon que beaucoup de ces changements, comme un fil Twitter et d'autres choses, sont survenus: quelqu'un au sein de l'institution s'est approprié l'idée et a dit qu'il fallait essayer cela; nous allons indiquer qu'il s'agit d'une expérience et si le changement fonctionne, il fera partie de l'institution plus tard.

Ce n'était pas mon domaine de responsabilité; ce sont des gens du service des communications au sein du Parlement qui ont fait cela. Mais ils ont commencé à utiliser de plus en plus souvent cette méthode de programmes bêta comme ballon d'essai, comme je le dis, en indiquant clairement que si cela ne fonctionne pas, pour quelque raison que ce soit, ils peuvent faire marche arrière sans ressentir le moindre embarras.

De toute évidence, il y a un problème ici pour ceux qui prennent des décisions comme les membres des comités, à savoir qu'il faut accorder une certaine latitude pour l'expérimentation et un certain degré de félicitations pour les expériences qui ont échoué — « Nous sommes heureux que vous ayez essayé, mais nous n'allons pas vous tenir trop rigueur d'avoir échoué, et nous allons passer à la chose suivante. »

L'autre point concerne l'échelle d'engagement dont vous avez parlé encore une fois. Le point crucial ici, c'est que de nos jours, il y a cette idée qui flotte dans les airs et qui veut que « vous êtes ce que vous partagez avec les autres » — cela vient de quelqu'un d'autre. Maintenant que les gens consomment de plus en plus d'éléments d'information, ils se définissent par ce qu'ils partagent avec d'autres personnes. Le meilleur indicateur de l'engagement, c'est: « J'ai fait quelque chose; je veux le dire à d'autres personnes ». Vous pouvez le faire de nombreuses façons différentes, mais vous devez comprendre que cela est inscrit dans l'ADN de toutes ces choses qui réussissent. Si vous créez une vidéo fantastiquement puissante sur YouTube, l'indicateur de sa puissance, c'est que beaucoup de gens la partagent entre eux. Et il existe des moyens de mesurer tout cela.

Lorsque vous songer à produire un certain contenu, ou peu importe ce que vous faites, demandez-vous pourquoi quelqu'un voudrait partager cela avec quelqu'un d'autre. Ne voyez pas cela comme une simple communication de personne à personne entre vous et l'interlocuteur. Demandez-vous: si les gens ont vu le contenu, pourquoi voudraient-ils le partager avec quelqu'un d'autre, avec qui voudraient-ils le partager et quel serait leur empressement à le faire? S'ils sont empressés de le faire et veulent le faire à une grande échelle, ils font le travail de commercialisation et de communication à votre place, et c'est là que vous commencez à connaître un énorme succès pour atteindre de bons auditoires.

Le coprésident (Le sénateur Percy Downe): Merci.

Monsieur Murphy.

L'hon. Shawn Murphy (Charlottetown, Lib.): Merci, monsieur le président.

Lord Allan, c'est un plaisir de vous entendre.

J'ai déjà siégé dans un gouvernement municipal et je réfléchis à ce que vous avez dit et à l'expérience unique que vous avez dans votre système bicaméral. Cela me frappe lorsque vous dites — et je paraphrase — que vous pouvez pousser quelqu'un à s'intéresser à quelque chose que nous pensons qui nous intéresse, que, lorsque vous passez aux différents niveaux de gouvernement, ce qui pousse les gens en haut de cette échelle, c'est un intérêt pour une question. Typiquement au Canada, la neige dans les rues suscite l'intérêt au niveau municipal, parce que les politiciens municipaux se font parler de cette question. Au niveau fédéral, peut-être que si nous commençons à attaquer l'utilisation que les gens font de la télévision par câble, cela va les pousser plus haut dans cette échelle.

J'aimerais savoir comment vous voyez ce paradigme que « si les gens sont intéressés, ils vont s'en mêler » comparativement au paradigme où un politicien essaie souvent d'intéresser les gens à des questions qui, essentiellement, ne les intéressent pas. Je veux vous demander si c'est vraiment notre travail que d'essayer d'intéresser les gens à des questions qui ne les touchent pas. Voilà le premier aspect.

Le deuxième aspect, c'est que j'aimerais connaître votre opinion sur le phénomène que j'observe. Les gens semblent grimper à toute vitesse dans l'échelle s'il s'agit d'une question unique. Il semble y avoir — cela vient de nos voisins du sud — une montée en flèche des votes concernant une question unique: les gens s'enflamment pour la question. J'ai deux jeunes enfants. Typiquement, je trouve qu'il y a davantage une attitude d'escalier roulant dans le cas de certains des jeunes gens, qui disent: « Je m'intéresserai à la politique si elle a quelque chose à m'offrir ».

Alors, voici la première question: comment voyez-vous l'engagement, de façon générale, dans cette ère de changement.

La deuxième question est la suivante: vous avez une expérience unique d'un système bicaméral. Essayer de rendre la Chambre des lords ou le Sénat aussi pertinent que la Chambre des communes conduit souvent à des débats entre ces deux chambres concernant leur pertinence. Je ne suis pas certaine que nous voyons le même phénomène aux États-Unis, parce que les deux chambres sont élues. Évidemment, cela m'amène à vous demander si vous pensez que les deux chambres devraient être élues pour qu'elles aient la crédibilité nécessaire pour dire: « Ce sont des questions importantes parce que j'ai été élue » ou si vous pensez, de l'endroit où vous êtes perché, que le second examen objectif de la Chambre des lords et du Sénat constitue un bon contrepois à la parade des sujets chauds à laquelle nous assistons à la Chambre des élus, les Communes

• (1250)

M. Lord Allan of Hallam: C'est une question politique plus large, mais je suis convaincu que mon poste n'a aucune légitimité dans un système démocratique. Une des questions que nous devons étudier — peut-être pour l'an prochain, lorsque nous aurons changé notre dispositif de vote —, c'est la réforme de la Chambre des lords. Ce sera un débat politique très intéressant. Plus les gens restent longtemps à la Chambre des lords, plus ils ont tendance à s'attacher au modèle actuel. J'estime qu'il me reste encore deux ou trois ans de fougue passionnée et de volonté de réforme avant de commencer à dire que, finalement, ce n'est pas si mal. Nous verrons ce que nous pouvons accomplir au cours de cette période.

Vos questions sur les enjeux uniques sont très intéressantes. Est-il possible d'intéresser des gens à des enjeux qui ne les intéressent pas? Cette question fait l'objet d'expériences des plus intéressantes. Ce groupe, My Society — qui mérite, à mon avis, qu'on lui prête attention — se passionne pour les enjeux politiques au sens large, et il est bien conscient de ce problème. Il dit, depuis le début, que son initiative FixMyStreet, qui porte, entre autres, sur les dalles de pavage et les crottes de chien, a pour but de régler ces problèmes, mais aussi d'aider les gens à comprendre les choix que doivent faire les administrations municipales: réparer les rues, investir dans les écoles ou dans les services sociaux, etc. Avec sa dernière initiative, FixMyTransport, l'organisme dit clairement qu'il cherche à bâtir des collectivités locales et à susciter leur participation aux enjeux locaux.

Aucune de ces expériences n'a encore réussi, mais elles sont fascinantes. Le critère de succès, c'est de réussir à intéresser un citoyen — par l'entremise de FixMyStreet ou FixMyTransport — à un autre enjeu politique. C'est exactement ce que cet organisme tente de faire.

Il est intéressant de voir que cet organisme indépendants, si je peux m'exprimer ainsi, tente d'atteindre cet objectif. C'est un groupe impartial qui ne participe à aucune activité d'institutions officielles — quoique Tom Steinberg, qui dirige My Society, occupe maintenant un poste au sein Bureau du Conseil des ministres du Royaume-Uni. Le groupe est indépendant de tout parti, mais il a un sens profond de responsabilité civile.

Je crois que l'éclosion soudaine d'un seul enjeu constitue un problème beaucoup plus sérieux. C'est un problème pour les partis politiques, disons, traditionnels, car ils tentent de conserver leurs partisans dans un contexte où, s'ils ne se concentrent pas sur les enjeux qui ont favorisé leur élection, leurs partisans les laisseront tomber.

Je n'ai pas de réponse à cela, mais en tant que libéral-démocrate au Royaume-Uni, c'est certainement une chose que... On remarque cette tendance, surtout dernièrement, alors que des citoyens ont joint les rangs d'un parti et que ce dernier n'a pas répondu à leurs attentes sur un enjeu en particulier. Il est clair que leur affiliation dépend uniquement de cet enjeu et non de plusieurs enjeux. Comme je l'ai dit, je n'ai pas de réponse à cela, mais je le ressens.

Le coprésident (Le sénateur Percy Downe): Merci.

Madame Bennett.

L'hon. Carolyn Bennett: Le Comité de l'accès à l'information, de la protection des renseignements personnels et de l'éthique mène une étude sur le gouvernement transparent. Nous avons entendu dire également que les communications intergouvernementales pourraient être plus transparentes. On dirait, concernant le Parlement transparent et le gouvernement transparent, que deux et deux font cinq, surtout lorsqu'on voit les données et l'information que le gouvernement est prêt à rendre publiques. Avec le site web www.openparliament.ca, un peu semblable au vôtre, le Comité de l'accès à l'information tente d'organiser un sommet et une consultation en ligne sur le gouvernement transparent et le Parlement transparent. Pourriez-vous nous conseiller sur la façon de tenir un tel sommet? Nous aimerions inviter les meilleurs conseillers internationaux, comme vous et le professeur Coleman. Accepteriez-vous de venir inspirer les autres parlementaires canadiens? Votre témoignage devant le comité n'est pas suffisant.

• (1255)

M. Lord Allan of Hallam: C'est une invitation que je ne saurais refuser. J'aimerais faire une observation à ce sujet. Il est intéressant de constater à quel point, au Royaume-Uni, les mouvements pour le

gouvernement transparent, le Parlement transparent, l'accès à l'information et la participation parlementaire se rejoignent. Les créateurs du site www.theyworkforyou.com ont aussi lancé le site www.whatdotheyknow.com qui permet à la population de présenter des demandes d'accès à l'information. Ce sont des noms qui sont évocateurs, mais qui ne mentent pas. Writetothem.com permet aux citoyens de communiquer avec leurs députés.

C'est intéressant. Je crois qu'ils ont un lien en commun. On a l'impression que, plus en rend l'information accessible, plus on permet aux citoyens de participer aux enjeux, mais à leurs propres conditions. Ainsi, ils ont accès aux mêmes données que les députés et ils peuvent s'en servir. Cela empêche les députés d'avoir le contrôle sur les données publiques.

L'hon. Carolyn Bennett: Y a-t-il un endroit dans le monde où des parlementaires de différents pays collaborent sur la question du gouvernement transparent? Au Royaume-Uni ou quelque part dans le Commonwealth? La participation des citoyens est censée être à l'ordre du jour de la réunion de Cardiff. Prévoyez-vous assister à cette réunion?

M. Lord Allan of Hallam: Je l'ignore. Je vais vérifier.

Beth Noveck, de l'administration Obama, est vraiment la tête d'affiche de ce mouvement. Depuis l'arrivée du nouveau gouvernement, le Bureau du Conseil des ministres du Royaume-Uni dispose d'une équipe qui travaille à ce dossier. Elle est dirigée par Tim Berners-Lee, un peu la vedette du groupe, et Nigel Shadbolt, professeur à Southampton. Il y a aussi Tom Steinberg, de MySociety. Ils font tout le travail eux-mêmes, et ils ont créé un réseau plus large d'intervenants.

Le coprésident (Le sénateur Percy Downe): Merci.

C'est la dernière intervention, madame Hughes.

Mme Carol Hughes: Combien de visiteurs votre site www.theyworkforyou.com accueille-t-il environ? Est-ce que les citoyens l'utilisent beaucoup?

Je crois comprendre que vous avez un autre programme intitulé *The Peer Factor*, dans lequel on demande aux enfants de choisir qui ils éliraient à la Chambre des lords et pourquoi. Selon les jeunes, faudrait-il laisser la Chambre des lords telle quelle ou la réformer?

M. Lord Allan of Hallam: Le site www.theyworkforyou.com est administré par MySociety. Je vais leur demander leurs statistiques sur le nombre de visiteurs, et je vous transmettrai l'information. D'ailleurs, je suis en discussion avec les gens de MySociety concernant l'incroyable accessibilité de leurs services. Avec theyworkforyou.com, writetothem.com et whatdotheyknow.com, ils offrent un ensemble de services centrés sur la participation démocratique. Mais pour l'instant, ces sites sont encore peu utilisés.

Mme Carol Hughes: Vous voulez dire qu'ils ne sont pas encore interconnectés.

M. Lord Allan of Hallam: C'est exact. Ils ont tendance à fonctionner seuls. Ils sont très utiles, si vous les trouvez.

Il faut trouver une façon de les populariser. C'est pourquoi l'idée de la mise en commun m'intéresse. Comment utiliser les commentaires publiés sur theyworkforyou pour populariser le site? C'est l'objet de nos discussions avec les représentants de MySociety. Je crois que cela pourrait être très utile.

The Peer Factor illustre l'importance d'utiliser une terminologie propre à la télé. Ces expériences peuvent échouer et elles peuvent sembler naïves, mais je crois qu'elles sont très utiles. Peut-être que ce programme va réussir, puisqu'il utilise un langage que les jeunes comprennent. Je crois que c'est une solution qu'il est important d'explorer.

L'opinion générale à la Chambre des lords, c'est que tout dépend de la question. Si vous demandez aux citoyens si les lords devraient être élus, environ 80 p. 100 d'entre eux vont répondre oui. Si vous leur demandez si le Parlement devrait compter sur une chambre remplie d'experts aguerris plutôt que de politiciens ridicules, vous aurez le même résultat. Encore une fois, tout dépend de la question.

Je ne crois pas que l'opinion soit arrêtée sur la question. La proposition de réforme de la Chambre de lords fera l'objet d'un débat très ouvert, à mon avis. Ce sera une chaude lutte entre ceux qui sont d'accord et ceux qui s'y opposent.

• (1300)

Mme Carol Hughes: Merci.

Le coprésident (M. Royal Galipeau (Ottawa—Orléans, PCC)): Lord Allan, je tiens à vous remercier pour votre témoignage aujourd'hui. Je constate que la précision de vos pensées n'a pas changé depuis que vous n'êtes plus député. Notre comité est composé de sénateurs et de députés, et vous pouvez constater la collégialité que permet notre système bicaméral.

Merci beaucoup. Nous tenterons de nous inspirer de votre sagesse.

M. Lord Allan of Hallam: Je vous en prie. Merci.

Le coprésident (M. Royal Galipeau): Nous devons maintenant passer aux travaux du comité. Je n'ai aucune objection à ce que la réunion se poursuive en public, mais si le comité préfère passer à huis clos, ça me va aussi.

L'hon. Terry Stratton (sénateur, PCC, Sénat): Je ne vois aucune raison pour passer à huis clos.

L'hon. Carolyn Bennett: Il est question de gouvernement transparent.

Le coprésident (M. Royal Galipeau): Je voulais simplement connaître l'opinion des membres du comité à ce sujet. Je suis à l'aise avec l'une ou l'autre des options.

[Français]

Pour ce qui est des délibérations des prochaines réunions du Comité mixte permanent de la Bibliothèque du Parlement, il y a des témoins que nous aimerions entendre, notamment un représentant de la Fondation Jean-Charles Bonenfant, de l'Assemblée nationale du Québec.

[Traduction]

Il y a aussi Roxanne Missingham, bibliothécaire parlementaire au Parlement d'Australie; Moira Fraser, bibliothécaire parlementaire au Parlement de la Nouvelle-Zélande; le professeur Stephen Coleman de l'Université Leeds, au Royaume-Uni.

[Français]

Il y a également M. Michael Mulley, de Montréal, qui a un site Web intitulé « Open Parliament ».

[Traduction]

J'aimerais attirer votre attention à la question des fuseaux horaires. Je propose — sous réserve de l'approbation du comité, bien entendu — d'organiser une vidéoconférence avec les témoins de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande, mais pour cela, il faudra modifier l'heure de la réunion. Si on l'organise pour 17 h, disons, il sera 9 h à Canberra et 11 h à Wellington.

Je ne crois pas que 17 h serait une option populaire. Le vendredi, ce n'est pas possible. Le jeudi soir, ce serait difficile, notamment pour les membres du club du « M » au « J ».

• (1305)

L'hon. Terry Stratton: C'est quoi le club du « M » au « J »?

Le coprésident (M. Royal Galipeau): C'est de mardi à jeudi.

Une voix: C'est un club?

Le coprésident (M. Royal Galipeau): Cela nous laisse donc mardi et mercredi. J'ai pensé que nous sommes parfois appelés à voter à la Chambre des communes à cette heure-là, alors je propose de commencer la séance à 18 h. S'il n'y a pas de vote, nous pourrions commencer immédiatement, et si sommes tenus d'aller voter, nous allons devoir demander à nos invités de Canberra et de Wellington de patienter une quinzaine de minutes. Il faut tenir compte de ces deux possibilités.

Si nous optons pour cette solution, j'aimerais aussi qu'on tente de trouver un local directement sur la Colline, pour que nous puissions être là à 18 h. L'idéal serait de réserver la salle de lecture ou la salle du Comité des chemins de fer.

J'ai assez parlé.

[Français]

Monsieur Plamondon.

M. Louis Plamondon: Si c'est le mardi, il faudrait que ce soit à 18 h 30, étant donné que le vote commence à 18 h heures. Le sonnerie se fait entendre à 17 h 30 pour le vote à la Chambre. Il n'y a peut-être pas de vote le mardi, mais le mercredi, il y en a toujours sur les projets de loi d'initiative parlementaire. Hier, par exemple, il y en a eu trois ou quatre. Bref, si on ne veut pas payer pour rien, il faudrait que ce soit à 18 h 30.

Il y a une autre question au sujet de laquelle je m'interroge. J'ai l'impression que le système de l'Australie est assez semblable à celui du Royaume-Uni et à ce qu'on décrit les autres témoins que nous avons entendus. J'ai l'impression qu'on répète toujours la même chose, qu'il s'agit toujours des mêmes interrogations. Rien de particulier ne va permettre de faire évoluer notre pensée. J'ai l'impression qu'on se trouve des séances pour le plaisir d'en tenir. J'aimerais que dans la foulée des conférences qu'on a tenues avec le directeur de la bibliothèque, on se concentre sur le contenu. J'aimerais qu'on nous dise concrètement ce qui se passe à la Bibliothèque du Parlement, comment il serait possible de faire des changements et de mettre en oeuvre de nouvelles initiatives.

Le coprésident (M. Royal Galipeau): M. Plamondon soulève un point très valable. Notre comité a déjà approuvé sa liste de témoins, mais si nous pensons avoir déjà acquis la sagesse nécessaire dans les domaines d'expertise dont voudraient nous faire part les témoins, nous ne sommes pas obligés d'entendre ces derniers.

Monsieur Lunney.

[Traduction]

M. James Lunney: Sauf votre respect, pour revenir au club MJ, un terme nouveau pour moi, je pense qu'il est plus probable qu'on puisse se sauver d'un vote les lundis. À mon avis, il serait plus sûr de tenir la séance un lundi soir à 18 h.

Le coprésident (M. Royal Galipeau): J'aime bien cette idée. Avons-nous un consensus?

Le coprésident (Le sénateur Percy Downe): Il n'y a qu'un seul problème. Nous devons obtenir l'autorisation du Sénat pour nous réunir en dehors de notre calendrier habituel. C'est normalement possible de le faire, mais je ne peux le garantir.

M. James Lunney: Êtes-vous dans le club MJ? Est-ce le cas pour tous les sénateurs?

Le coprésident (M. Royal Galipeau): Y a-t-il consensus?

Monsieur Plamondon.

[Français]

M. Louis Plamondon: Le lundi, la Chambre ajourne ses travaux à 18 h 30 et non à 18 heures. Pour ce qui est des projets de loi d'initiative parlementaire, ça se passe le matin. Je ne sais pas si certains membres du comité qui siègent le lundi sont de garde, comme on le dit dans le milieu parlementaire. Est-ce votre cas, madame Hughes?

Mme Carol Hughes: Non, mais je voulais simplement dire que le cas échéant, il est habituellement possible de trouver quelqu'un pour nous remplacer pendant une heure. Ce n'est pas vraiment un problème.

Le coprésident (M. Royal Galipeau): En fin de compte, il s'agit plutôt d'une demi-heure.

Mme Carol Hughes: J'allais vous suggérer le lundi. Je ne sais pas si c'est un problème pour les gens du Sénat.

Le coprésident (M. Royal Galipeau): Monsieur Kerr.

[Traduction]

M. Greg Kerr (Nova-Ouest, PCC): Monsieur le président, étant nouveau au sein du comité, je ne sais pas si c'est pour terminer l'étude en tant que telle, et c'est pourquoi les témoins sont...

Le coprésident (M. Royal Galipeau): Oui.

M. Greg Kerr: Quelle est l'échéance?

Le coprésident (M. Royal Galipeau): Il n'y a pas d'échéance d'établie.

M. Greg Kerr: D'accord, rien ne presse dans ce cas.

Le coprésident (M. Royal Galipeau): En ce moment, nous sommes à l'étape où nous examinons ce qui se fait ailleurs. Nous allons aussi entendre d'autres témoins. Si je parle de ces deux témoins en particulier, c'est qu'une très grande distance nous sépare et qu'il faut tenir compte du décalage horaire. Si nous voulons les attraper en début de journée, nous devons nous réunir en fin de journée. Autrement, quelqu'un devra se lever à minuit.

• (1310)

M. Greg Kerr: Mais nous n'avons pas de délai précis à respecter, c'est ce que je veux dire.

Le coprésident (M. Royal Galipeau): Non.

M. Greg Kerr: Si ce n'est pas maintenant, ce sera à notre convenance.

D'accord, merci.

Le coprésident (M. Royal Galipeau): J'essayais d'avoir un consensus, et la suggestion de M. Lunney semble faire l'affaire de tout le monde.

[Français]

Madame Hughes.

Mme Carol Hughes: S'il y a une élection et que le rapport fondé sur les témoignages n'est pas prêt, est-ce que tout le travail qui aura été fait sera perdu?

Le coprésident (M. Royal Galipeau): Il n'y aura pas de décision, mais les renseignements qu'on aura accumulés vont demeurer auprès du greffier. Ils seront encore utiles lors de la prochaine législature.

Madame Bennett.

[Traduction]

L'hon. Carolyn Bennett: Nous avons du mal à démarrer le processus de consultation électronique sur la transparence gouvernementale, mais nous avons bon espoir d'y arriver sous peu. Je pense qu'il sera très important d'avoir la rétroaction des Canadiens dans cette étude sur la transparence gouvernementale, pas seulement celle des experts. Donc, pour savoir ce que veulent les Canadiens... Je sais que M. Nanos a fait du très bon travail à cet égard, mais le comité devrait avoir son site Web ou un autre véhicule pour permettre aux Canadiens d'interagir avec nous; un moyen de consulter les témoignages, de connaître le résultat des votes, bref, d'être à l'affût de ce qui se passe au pays...

J'aimerais qu'on envisage d'adopter la proposition du consultant concernant l'étude sur la transparence gouvernementale. Le comité pourrait peut-être utiliser un moyen comme celui-là. Je pense aussi qu'une invitation est de mise, comme nous le pensons en tant que comité de la Chambre des communes... Il est tellement difficile de mettre en branle la consultation électronique.

Nous aurons probablement entendu tous nos témoins d'ici à ce qu'on aille sur le terrain pour la consultation électronique. D'après moi, nous aurons recueilli tous les témoignages d'ici la fin mars, et nous serons prêts à aller sur le terrain en avril. Il faudrait peut-être ensuite organiser un sommet où nous pourrions présenter les résultats des audiences traditionnelles, en plus des commentaires recueillis en ligne. Nous pourrions diffuser le sommet sur le Web, auquel les Canadiens seraient invités à participer. L'étude sur la transparence gouvernementale pourrait figurer à l'ordre du jour en avant-midi, et le comité occuperait le programme de l'après-midi. Comme lord Allan nous le disait, les deux se rejoignent. Si c'est la voie que nous décidons de suivre, nous pourrions demander à l'un ou l'autre des comités ou à quelque autre organisation intéressée (peut-être une des universités, comme Carleton, qui s'intéresse à ce sujet) d'être l'hôte de ce sommet, et peut-être inviter Richard Allan ou Stephen Coleman comme tête d'affiche.

Je ne sais pas comment procéder selon les règles de l'art avec les autres comités. Ce n'est qu'une suggestion.

M. Greg Kerr: Nous allons donc aller sur le terrain d'ici la fin mars?

L'hon. Carolyn Bennett: Non, la consultation électronique devrait être mise en ligne, on l'espère, si le comité de liaison obtient les fonds nécessaires. Ce qui complique les choses, c'est que ni la Chambre des communes ni le Sénat n'a la capacité de s'en occuper à l'interne, parce que le temps que le comité prenne une décision... Il faut engager un consultant et faire débloquer les fonds. Ce sera donc en partie un projet pilote. Nous avons tenté l'expérience au comité de la condition des personnes handicapées en 2002-2003. La réponse avait été très positive à l'égard de la consultation en ligne concernant l'avenir du Programme de prestations d'invalidité du RPC.

Michael Kirby a fait du bon travail avec le site Web concernant le rapport en matière de santé mentale. Je pense que nous voulons tâter le terrain pour que plus tard tous les comités veuillent avoir ce moyen pour communiquer avec monsieur et madame tout le monde. Il ne suffit pas de faire des sondages, on veut que les gens nous racontent leur histoire, nous donnent leurs solutions; et il faut aussi recourir aux services d'analyse de la Bibliothèque du Parlement. Tout ça nous permettra de suivre les tendances du siècle actuel.

• (1315)

Le coprésident (M. Royal Galipeau): Sénateur Meredith.

Le sénateur Don Meredith: J'ai un commentaire à formuler. Je peux comprendre, madame Bennett, que vous souhaitiez accélérer le processus.

Je sais que c'est du nouveau pour moi, mais je ne crois pas que nous nous soyons entendus sur la possibilité d'inviter d'autres témoins, comme l'a suggéré M. Plamondon. Si nous devons entendre des témoins supplémentaires, considérant qu'il est parfois difficile de concilier les horaires de tout le monde (de la Chambre et du Sénat), nous devrions peut-être nous entendre aujourd'hui là-dessus. Devons-nous convoquer d'autres témoins, ou les témoignages recueillis seront-ils suffisants?

C'est ce que je propose.

Le coprésident (M. Royal Galipeau): Sénateur Stratton.

L'hon. Terry Stratton: Je suis d'accord avec vous, Carolyn, mais je pense que nous devrions poursuivre le processus logique d'entendre ce que les experts ont à nous dire. Nous ne savons pas ce qui se fait dans les autres pays; il se peut qu'ils aient trouvé des solutions très intéressantes. Je pense que lorsque nous aurons le sentiment d'avoir appris tout ce que nous devons apprendre de ces

experts, nous pourrions peut-être emprunter la voie que vous nous proposez.

Vous savez, à écouter tout cela, j'en suis venu à me poser une question. Aucun témoin ne nous a encore dit qu'il y avait une solution miracle, et si quelqu'un croit qu'il y en a une...

Nous ne pouvons pas nous comparer au film « Le réseau social ». Si vous avez envie d'un bon drame, ce film raconte l'histoire de la création de Facebook. C'est fascinant. On comprend pourquoi Facebook est aussi populaire. Nous sommes loin de ce concept; on ne pourrait espérer avoir le dixième de ses adeptes.

J'aimerais qu'on continue ce qu'on avait commencé, après quoi nous pourrions voir ce qui s'offre à nous pour avoir la participation du public.

[Français]

Le coprésident (M. Royal Galipeau): Je vais donner la parole à trois autres intervenants.

[Traduction]

Le temps nous presse et nous avons d'autres décisions à prendre, alors j'aimerais qu'on écoute quelque peu nos commentaires.

Madame Bennett.

L'hon. Carolyn Bennett: Je pense que nous devons entendre les témoignages des autres partenaires de l'initiative Vision 2020 dans laquelle s'est lancée la Bibliothèque du Parlement. J'estime que nous devons les entendre, parce que nous tentons tous d'aller de l'avant ensemble.

Nous devrions également trouver des témoins supplémentaires, comme nous l'avons fait au Comité de la condition des personnes handicapées, et demander aux experts de nous dire quelles sont les questions que nous devrions poser en ligne, si jamais nous le faisons. Ils pourraient nous aider à façonner le prochain chapitre de l'engagement des citoyens. Cela avait certainement aidé le comité de la condition des personnes handicapées. Les experts nous avaient orientés vers les questions à poser en ligne.

Le coprésident (M. Royal Galipeau): Merci, madame Bennett.

Monsieur Plamondon.

[Français]

M. Louis Plamondon: Je n'ai pas d'objection à ce qu'on entende les témoins. J'allais proposer qu'on le fasse. Parmi ceux du Québec, je crois qu'il y en a un de l'Assemblée nationale. Il y a aussi un professeur de Montréal. Ces deux témoins ont peut-être une vision nord-américaine, plus proche de ce qu'on recherche. Nous pourrions nous contenter de ces deux-là et voir ensuite comment nous pourrions en arriver à des choses concrètes.

Le coprésident (M. Royal Galipeau): Madame Hughes.

Mme Carol Hughes: Je ne sais pas combien de programmes il y a, mais il pourrait être intéressant d'inviter des gens du Forum for Young Canadians. Les étudiants qui ont participé à ce programme ou les organisateurs pourraient peut-être faire des suggestions qui nous aideraient à progresser.

• (1320)

Le coprésident (M. Royal Galipeau): Monsieur Lunney.

[Traduction]

M. James Lunney: Merci.

Je trouve tout cela très instructif et intéressant, parce que nous sommes quelques-uns à être nouveaux au sein de ce comité, et nous ne savions pas que nous arrivions à la fin d'une étude pour laquelle on s'apprêtait à produire un rapport aujourd'hui. Nous ne savions pas non plus vers quoi nous nous dirigeons. Je pense que quelques-uns de mes collègues de ce côté-ci pourraient vous dire la même chose.

Ce serait utile, particulièrement pour les nouveaux venus, si le greffier pouvait nous remettre le programme ou une idée de la direction que prend cette étude, et peut-être aussi le calendrier, si vous en avez un.

Avez-vous un échéancier?

Le coprésident (M. Royal Galipeau): Non.

M. James Lunney: Le comité n'a pas établi d'échéancier (combien de semaines, combien de séances) ni de plan de match par rapport à cette étude?

Une voix: C'est un processus exploratoire.

Le coprésident (M. Royal Galipeau): Notre comité, auquel je siège aussi depuis peu...

M. James Lunney: Vous faites maintenant partie des vétérans.

Le coprésident (M. Royal Galipeau): Notre comité se réunit généralement de façon occasionnelle, mais actuellement...

L'hon. Carolyn Bennett: Ce n'était pas le cas quand j'en assurais la présidence.

Le coprésident (M. Royal Galipeau): Depuis que le sénateur Downe et moi-même avons été nommés à la présidence, poste qui nous a somme toute été imposé par le comité, je dois dire, le comité se donne plus de travail qu'à l'habitude. C'est un projet fort intéressant, mais il faudra y consacrer plus de séances que ce que votre whip vous a laissé croire.

Une voix: Ce n'est rien de nouveau.

Le coprésident (M. Royal Galipeau): Quoiqu'il en soit, nous sommes attendus ailleurs dans huit minutes, et je dois savoir pour l'instant si nous sommes d'accord pour tenir une séance un lundi soir à 18 h, et ce, le plus tôt possible, pour entendre ces deux témoins. Nous avons un témoin en Nouvelle-Zélande et un en Australie.

Sommes-nous tous d'accord pour procéder de cette façon?

Des voix: Oui.

[Français]

M. Louis Plamondon: Je vous avais proposé le contraire, c'est-à-dire de se contenter de témoins canadiens, québécois et ontariens, de façon à avoir un point de vue concret. La semaine dernière, c'était le Chili. Écoutez...

Le coprésident (M. Royal Galipeau): Il y a consensus qu'à brève échéance, un lundi soir à 18 heures, nous accueillons un témoin de l'Australie et l'autre de la Nouvelle-Zélande.

[Traduction]

Nous aurons ensuite trois autres témoins. Une séance de plus après celle-là et nous devrions pouvoir conclure ce volet. On

recevrait le représentant de l'Assemblée nationale dont M. Plamondon nous parlait, ainsi que M. Mulley de Montréal, et M. Coleman du Royaume-Uni. Nous pourrions entendre ces trois témoins au cours de la même séance.

Je propose qu'on invite ici le représentant de la Fondation Jean-Charles-Bonenfant, de Québec, et M. Mulley, de Montréal, plutôt que de procéder par téléconférence.

La dernière chose à régler est l'approbation du budget.

[Français]

Oui, madame Hughes.

Mme Carol Hughes: L'une des raisons pour lesquelles nous voulions entendre des témoins étrangers était qu'ils avaient déjà mis en oeuvre le processus ou qu'ils étaient en train de le faire. Je crois qu'il est important de les entendre. C'est pourquoi je suis d'accord avec vous pour ce qui est de tenir une rencontre le lundi soir. Au sujet des témoins, j'aimerais vraiment qu'on ajoute quelqu'un du Forum for Young Canadians. Je pense que Mme Bennett a aussi quelqu'un à suggérer. Nous pouvons les rencontrer ce jour-là, mais si nous ne disposons que d'une heure et que nous devons entendre quatre ou cinq témoins, ça ne laissera pas beaucoup de temps.

• (1325)

Le coprésident (M. Royal Galipeau): Le greffier a déjà pris note des suggestions que vous avez faites.

[Traduction]

Avons-nous un consensus pour la Nouvelle-Zélande et l'Australie?

Mme Carol Hughes: Oui.

Le coprésident (M. Royal Galipeau): Voulez-vous un vote officiel?

Des voix: Non.

Le coprésident (M. Royal Galipeau): Tout le monde est d'accord?

Des voix: Oui.

Le coprésident (M. Royal Galipeau): La séance suivante aura donc lieu à l'heure habituelle.

Des voix: D'accord.

Le coprésident (M. Royal Galipeau): Mon coprésident, le sénateur Downe, demandera au Sénat d'approuver la tenue de cette séance en dehors des heures régulières.

Je vous rappelle que nous devons approuver le budget. Vous en avez tous une copie. Le total s'élève à 14 000 \$, et 70 p. 100 de ce montant seront absorbés par la Chambre des communes, et 30 p. 100 par le Sénat.

Une voix: J'en fais la proposition.

(La motion est adoptée.)

Le coprésident (M. Royal Galipeau): Merci beaucoup.

La séance est levée.

POSTE  MAIL

Société canadienne des postes / Canada Post Corporation

Port payé

Postage paid

Poste-lettre

Lettermail

**1782711
Ottawa**

*En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à :*
Les Éditions et Services de dépôt
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Ottawa (Ontario) K1A 0S5

If undelivered, return COVER ONLY to:
Publishing and Depository Services
Public Works and Government Services Canada
Ottawa, Ontario K1A 0S5

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

On peut obtenir des copies supplémentaires en écrivant à : Les Éditions et Services de dépôt
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Ottawa (Ontario) K1A 0S5
Téléphone : 613-941-5995 ou 1-800-635-7943
Télécopieur : 613-954-5779 ou 1-800-565-7757
publications@tpsgc-pwgsc.gc.ca
<http://publications.gc.ca>

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante : <http://www.parl.gc.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its Committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the *Copyright Act*. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a Committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the *Copyright Act*.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its Committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Additional copies may be obtained from: Publishing and Depository Services
Public Works and Government Services Canada
Ottawa, Ontario K1A 0S5
Telephone: 613-941-5995 or 1-800-635-7943
Fax: 613-954-5779 or 1-800-565-7757
publications@tpsgc-pwgsc.gc.ca
<http://publications.gc.ca>

Also available on the Parliament of Canada Web Site at the following address: <http://www.parl.gc.ca>